

Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé

Descriptif du métier

L'éducateur spécialisé intervient dans le cadre des politiques partenariales de prévention, de protection et d'insertion. Il travaille au sein d'une équipe pluridisciplinaire ou pluriprofessionnelle. Son intervention s'effectue dans le respect du projet institutionnel et de l'expression de la demande des personnes accompagnées.

L'éducateur spécialisé travaille auprès d'enfants, d'adultes, de familles et de groupes en difficulté, en situation de vulnérabilité ou de handicap. Il contribue à créer les conditions pour que ces personnes soient protégées, accompagnées, considérées dans leurs droits et puissent les faire valoir. L'éducateur spécialisé participe au processus de socialisation et d'autonomie des personnes. Il favorise le renforcement des liens sociaux et des solidarités dans l'environnement des personnes et de la société.

L'éducateur spécialisé intervient dans les associations, les entreprises, les établissements des trois fonctions publiques (Etat, Hospitalière, Territoriale),...

La formation

La formation est répartie sur 3 ans. Elle comprend :

1.450 heures de formation théorique autour de 4 Domaines de Formation :

- DF 1 : La relation éducative spécialisée (500 h)
- DF 2 : Conception et conduite de projets éducatifs spécialisés (400 h)
- DF 3 : Travail en équipe pluriprofessionnelle et communication professionnelle (300 h)
- DF 4 : Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux (250 h)

2100 heures de formation pratique (60 semaines)

Conditions d'accès

Peuvent être admis en formation les candidats remplissant au moins une des conditions suivantes :

- Etre titulaire du baccalauréat ;
- Etre titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau IV ;
- Bénéficier d'une validation de leurs études, de leurs expériences professionnelles ou de leurs acquis personnels, en application de l'article L. 613-5 du code de l'éducation.

Et dans tous les cas, être reçus aux épreuves de sélection organisées par le centre de formation.

L'inscription à la sélection est réalisée :

- pour les candidats en formation initiale : statut étudiant ou apprenti, demandeur d'emploi via la plateforme Parcoursup.
- pour les candidats en situation d'emploi : statut de salarié via le centre de formation.

Les modalités de sélection seront précisées au cours du dernier trimestre 2018.

Le diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé est également accessible par la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE-totale ou partielle).

Coût de la formation 2019-2020

Frais	
Sélection :	Frais à déterminer
Formation initiale (inscription et scolarité)	668 € pour l'année
Formation en situation d'emploi Frais pédagogiques	22 112.50 € Pour la formation

Certification / Validation

La fin de la formation est sanctionnée par le passage des épreuves du Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé, de Niveau II, délivré par le Rectorat (Ministère de l'Education Nationale).

Le Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé est gradé Licence et ouvre droit à l'obtention de 180 ECTS (Crédits européens).

Poursuite d'études

Accès à l'enseignement supérieur notamment les formations supérieures en travail social (CAFERUIS, DEIS, ...)

Lieu de formation

POLARIS Formation, site d'Isle :
2, rue du Buisson à Isle

Contacts

- par le site internet :
www.polaris-formation.fr
- par courriel :
accueil.isle@polaris-formation.fr
- par courrier :
POLARIS Formation
2 rue du Buisson
87170 ISLE
- par téléphone :
05 55 34 34 34
Responsable du pôle :
Cécile BONNET
Secrétaire pédagogique :
Lydie MARTY

Septembre 2018

